



GWP CONSEIL
INVESTISSEMENT PASSION

GWP Conseil, 24 Rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
contact@gwp-conseil.com, +33 (0)1 84 60 29 04

Mandat de Gestion

Mandat établi conformément à la Loi n° 70-9 du 2 janvier 1970 et au décret 72-678 du 20 juillet 1972
Mandat enregistré sous le n° 87026

ENTRE LES SOUSSIGNES :

La société **GWP Conseil** sise 24 Rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine, France, représentée par Monsieur Gwenael Perrot titulaire de la carte professionnelle des placements financiers et gestion N°Z7022, caution Banque de France. **GWP Conseil** est Immatriculée au RCS de Paris sous le N° 505 027 110 000 20 avec un Capital social de 1.194.710,00 €.

Ci-après dénommée le « Mandataire », d'une part,

Et :

Nom :	Prénom :
Date de naissance :	Nationalité :
Adresse :	
Téléphone :	E-mail :

Ci-après dénommé(e) le « Mandant », d'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIVIT :

Le mandant donne, par les présentes, mandat au mandataire le pouvoir en qualité de commissionnaire au sens des articles L. 132-1 et suivants du Code de commerce, et de l'article 256-V du Code général des impôts, qui l'accepte, afin de constituer un portefeuille de Spiritueux sur la base de l'un des profils de portefeuilles décrits ci-dessous du présent mandat ainsi que pour les ventes privées aux enchères afin d'acheter les Spiritueux, les revendre, coordonner leur transport et le stockage des bouteilles en son nom et pour le compte du Mandant dans les termes et conditions fixés ci-après.

Les présentes conditions particulières forment un tout indivisible avec les Conditions Générales de Services.

(les conditions particulières et les conditions générales sont ci-après désignées le « Mandat »).

Paraphes

--

GWP Conseil 24 rue d'Orléans, Neuilly sur Seine, France
SARL au capital de 1.194.710 €, RCS Paris n°505 027 110 000 20
+33(0)1 84 60 29 04 – contact@gwp-conseil.com – gwp-conseil.com



GWP CONSEIL

INVESTISSEMENT PASSION

GWP Conseil, 24 Rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
contact@gwp-conseil.com, +33 (0)1 84 60 29 04

L'INVESTISSEUR fixe les caractéristiques de sa cave de la manière suivante :

Portefeuilles	Sésame	Première	Exclusive	Or
Investissement	A partir de 1000€	A partir de 5000€	A partir de 25.000€	A partir de 50.000€
Durée de placement	1 mois	3 mois	3 mois	3 mois
Plus-Values garanties	4% minimum	6% minimum/mois	10% minimum/mois	12% minimum/mois
Capital garanti	Oui	Oui	Oui	Oui
Sélection des lots	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil
Gestion du Compte	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil
Conseils	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil	GWP Conseil
Assurance	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Stockage	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Logistique	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Frais	Sans	Sans	Sans	Sans
Confidentialité	Garantie	Garantie	Garantie	Garantie
Retrait	Sous 3 jours	Sous 3 jours	Sous 3 jours	Sous 3 jours
Votre choix	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Je souhaite être informé des ventes aux enchères privées

Oui

Non

Pour tout investissement supérieur à 100.000€ vous passez en compte VIP.

Veillez contacter votre conseiller pour en savoir plus

AYANTS DROIT :

Veillez remplir les champs ci-dessous concernant la personne à qui vous souhaiteriez léguer votre compte de cave en ligne sans frais en cas de décès.

Nom, prénom :	Date de naissance :
Adresse :	Nationalité :
Téléphone :	Email :
Lien de parenté :	

Joindre une photocopie de la pièce d'identité de l'ayant droit

Paraphes

--

GWP Conseil 24 rue d'Orléans, Neuilly sur Seine, France
SARL au capital de 1.194.710 €, RCS Paris n°505 027 110 000 20
+33(0)1 84 60 29 04 – contact@gwp-conseil.com – gwp-conseil.com



GWP CONSEIL
INVESTISSEMENT PASSION

GWP Conseil, 24 Rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
contact@gwp-conseil.com, +33 (0)1 84 60 29 04

CONSEILS GENERALES DE SERVICES

Article 1 :

Le Mandat est soumis aux présentes conditions générales.

Article 2 :

Toute signature de l'une des deux parties ne l'engage que dans la mesure où l'autre partie a présenté son acceptation écrite dans un délai de sept jours francs.

Article 3 :

Les produits achetés sont logés dans une cave privatisée. GWP CONSEIL ne peut procéder à des achats sur un produit sans autorisation de la part du Mandant sauf conditions particulières.

Article 4 :

Les dates contractuelles d'achats de bouteilles figurent sur les factures se trouvant dans votre cave en ligne. Elles sont celles auxquelles GWP CONSEIL s'est engagée à mettre à disposition sur le site pour tout acheteur potentiel.

Article 5 :

La vente des Spiritueux s'effectue selon le droit commun de la vente. GWP CONSEIL conserve la propriété des biens vendus ou achetés jusqu'au paiement effectif du lot. Le défaut de paiement d'une échéance peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle aux acquisitions du Mandant et des biens vendus.

Article 6 :

Le stockage s'effectue selon les conditions prévues aux conditions particulières selon les caractéristiques de la cave.

Article 7 :

Les Spiritueux objets du Mandat sont réputés issus à 100 % AOC par GWP CONSEIL.

Article 8 :

GWP CONSEIL s'engage à fournir au Mandant une facture de l'achat des Spiritueux.

Article 9 :

Le prix des Spiritueux est fixé pour toute la durée du Mandat. Il peut être révisé de gré à partir de la fin du temps de placement si l'indicateur de marché pour le mandat et la campagne considérée sont supérieur aux seuils fixés par les parties au Mandat. Cet indicateur est calculé à partir des prix moyens de campagne par GWP CONSEIL.

Article 10 :

En cas de retard de paiement si la date limite de paiement est fixée, le Mandant sera de plein droit redevable d'une pénalité calculée par application à l'intégralité des sommes restantes dues.

Paraphes

GWP Conseil 24 rue d'Orléans, Neuilly sur Seine, France
SARL au capital de 1.194.710 €, RCS Paris n°505 027 110 000 20
+33(0)1 84 60 29 04 – contact@gwp-conseil.com – gwp-conseil.com



GWP CONSEIL

INVESTISSEMENT PASSION

GWP Conseil, 24 Rue d'Orléans 92200 Neuilly sur Seine
contact@gwp-conseil.com, +33 (0)1 84 60 29 04

Article 11 :

Dans le cas où le Mandant ne respecterait pas la(les) date(s) de paiements prévus(s), GWP CONSEIL pourra exiger, facture à l'appui, les paiements dus qui seront exigibles au terme des délais initialement prévus et devront être réglés dans leurs intégralités.

Article 12 :

Sauf stipulation contraire aux clauses particulières, GWP CONSEIL effectue l'arbitrage de vos Spiritueux, ce qui garantit une rentabilité définie et signée préalablement sur le Mandat sur un délai maximum en fonction de l'offre souscrite. Si l'arbitrage est effectué par le Mandant, GWP CONSEIL décline toute responsabilité du rendement.

Article 13 :

En cas de litige les différentes parties seront soumises à la commission paritaire afin de concilier les parties. En cas d'échec de la conciliation, tous les litiges auxquels le présent mandat pourrait donner lieu seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce et ce même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défenseurs.

Article 14 :

Le retrait partiel ou total de la balance se fera sans frais 3 jours à terme de l'offre souscrite.

**Le Mandant déclare qu'il a pu obtenir toutes les informations utiles
avant la signature des présentes.**

Fait à

Le

Le Mandant, signature

Le Mandataire, signature



Nom du Mandant suivi de la mention « Lu et approuvé »

Paraphes

GWP Conseil 24 rue d'Orléans, Neuilly sur Seine, France
SARL au capital de 1.194.710 €, RCS Paris n°505 027 110 000 20
+33(0)1 84 60 29 04 – contact@gwp-conseil.com – gwp-conseil.com